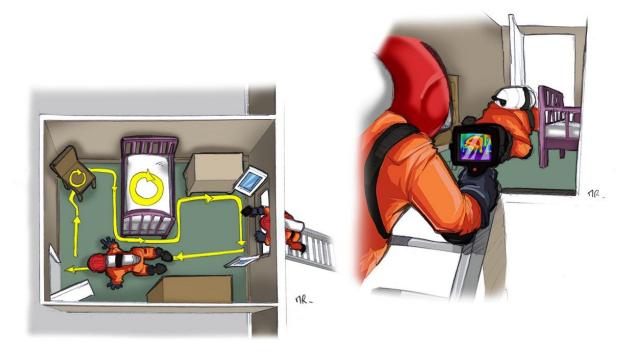
En cas de présence avérée d'une victime dans une pièce, Les deux liaisons personnelles peuvent être déployées exceptionnellement dans leur intégralité. Cette situation génère une augmentation du risque de zones non explorées (zones d'ombres).

3.5. La méthode AIDES

L'acronyme AIDES signifie « Accéder, Isoler, Désenfumer, Explorer, Sauver (ou Sortir) »:

- accéder: au moyen d'une échelle à mains, d'un MEA, d'une échelle télescopique ou de plain-pied. Sonder le sol au moyen d'un outil avant de pénétrer;
- **isoler**: avant de fermer la porte donnant sur les communications du volume à reconnaître, explorer immédiatement derrière celle-ci puis la fermer. S'isoler est garant de la protection du personnel engagé;
- désenfumer : laisser l'ouvrant ouvert afin de faciliter l'évacuation des fumées ;
- **explorer**: procéder à la reconnaissance du volume en partant du point d'accès (celui par lequel le sapeur-pompier est entré). Elle se termine lorsque l'on revient au point d'accès initial de reconnaissance;
- **sauver (ou sortir)**: procéder à la sortie de la victime avec la technique opérationnelle adaptée puis sortir du volume.



© Matthieu Robert

Cette technique de reconnaissance consiste en l'exploration pièce par pièce en accédant depuis l'extérieur sans moyen hydraulique dans le volume concerné :

- le sapeur-pompier chargé de l'exploration ressort du bâtiment entre chaque exploration;
- l'autre sapeur-pompier reste à l'extérieur dans l'encadrement de l'ouvrant pour guider son équipier au moyen de la caméra thermique.

Cette technique expose le sauveteur à un risque raisonnable qui peut devenir majeur si l'isolement du feu par fermeture de la porte du volume donnant sur la circulation intérieure n'est pas réalisé rapidement après pénétration dans le volume.



Elle est réservée à l'exploration de pièces de surfaces modérées comme des chambres à coucher par exemple ne comportant normalement qu'une porte intérieure.



Cette technique est conditionnée par une lecture du feu depuis l'extérieur, au moment où l'ouvrant est ouvert puis tout au long de l'exploration. Le foyer ne doit pas se trouver dans le local concerné.

4. Le retour d'engagement

À l'issue des engagements (reconnaissances – recherches), un compte rendu verbal ou graphique est établi au contrôleur en précisant les points suivants :

- a. les accès actuels et possibles;
- b. le parcours (longueur, obstacles, particularités);
- c. les niveaux concernés ainsi que les pièces impactées;
- d. les actions réalisées;
- e. les propositions d'actions à mettre en œuvre;
- f. l'évolution du sinistre et les conséquences.

Associé à un schéma, ce compte-rendu peut se résumer à :

```
« J'ai vu » (a-b-c);
  « J'ai fait » (d);
« Je propose » (e);
  « Je redoute » (f).
```

4.1. La récupération physique des personnels

Selon l'état physique des binômes, apprécié par le chef d'agrès ou le contrôleur, la récupération des personnels peut inclure une phase de repos physique préalable à un éventuel réengagement.

La récupération consiste à :

- poser l'ARI;
- retirer le casque et le masque, et ouvrir la veste textile (retrait de la veste et cagoule si possible²⁰);
- s'hydrater et/ou s'alimenter;
- avoir une faible sollicitation physique (assis ou à genoux).

Après un passage en zone de récupération, le binôme peut être réengagé sur appréciation du chef d'agrès.

© Djamel FERRAND – DGSCGC



La durée de récupération est définie par le chef d'agrès en fonction de la sollicitation des binômes.

²⁰ Cf. GDO relatif à la prévention contre les risques de toxicité liés aux fumées d'incendie.